



RAPPORT D'ACTIVITE

2018 – 2019

La Forestière

**société coopérative de propriétaires
et exploitants forestiers**

Sommaire

Page 3	Composition du Conseil d'Administration
Pages 4 et 5	Billet du Président
Page 6	Bureau d'Echandens
Pages 7 à 8	Informations générales <ul style="list-style-type: none">➤ Conseil d'administration➤ Membres
Pages 9 à 12	Marché des bois et service de commercialisation
Pages 13 à 21	Activités associatives <ul style="list-style-type: none">➤ Le COBS devient Label Bois Suisse➤ Alternative au traitement des bois➤ Certification FSC➤ CCT suisse du personnel forestier➤ Biodiversité en Suisse➤ Promotion Bois Suisse➤ ForêtSuisse➤ Forêt et protection du climat Suisse➤ Programme de promotion de la filière bois régionale➤ Groupe Vaud Plaquettes Bois-énergie➤ Antenne romande d'Energie-bois Suisse
Pages 22 à 24	Pépinière de Genolier

Conseil d'Administration

Président	Gubler Gilbert	Moudon
Vice-Président	Ruch Daniel	Corcelles-le-Jorat
Membres	Darmon André	Genolier
	Fivaz Laurent	Corbeyrier
	Giesch Christina	Sion (VS)
	Métraux Jean-François	Etat de Vaud
	Rochat Paul-Claude	L'Abbaye
	Schwerzmann Christophe	Vallorbe
	Thuillard Jean-François	Froideville



Billet du Président



De plus en plus, l'attention du monde entier est sensibilisée par la question du réchauffement climatique et des conséquences qui pourront en découler. Le monde de la forêt n'échappe naturellement pas à cette nouvelle donne puisque déjà, des signes de changement sont clairement perceptibles dans nos forêts. C'est donc avec une attention particulière que nous devons appréhender le futur en gardant à l'esprit le cycle spécifique de la forêt et la capacité d'adaptation des diverses essences qui la composent.

Avec un effectif stable du personnel, La Forestière assume avec professionnalisme et compétence ses différentes missions. Un dialogue ouvert et respectueux permet d'évoluer dans un climat efficace et constructif.

Dans un souci d'anticipation, les problématiques sont abordées très en amont permettant ainsi de prévenir au maximum d'inévitables effets de surprise mais également de maintenir et renforcer le rôle de défenseur des intérêts de notre coopérative au travers de consultations publiques ou de prises de positions affirmées.

Le milieu de la forêt regroupe une multitude d'associations poursuivant le même objectif: la valorisation de l'exploitation du bois de nos forêts sous toutes ses formes. Dans un environnement concurrentiel, la donne régissant la prise en compte des aspects économiques de la forêt est complexe tant les paramètres sont nombreux. Qu'ils soient techniques, sanitaires, financiers ou légaux, les principes qui impliquent la forêt au sens le plus large du terme ne sont pas forcément compatibles les uns avec les autres. Force nous est de constater que les fondements de la notion de développement durable subissent trop souvent de pénibles contorsions et camouflent, mal, une certaine difficulté du monde de la filière à coordonner une réelle et efficace vision commune.

C'est dans ce contexte que La Forestière est attentive à cette situation et qu'elle prend largement part aux réflexions initiées par les acteurs concernés par les mutations en cours. Valorisations des plaquettes, bois-énergie, circuits courts, création de places de stockage, promotion à l'échelon suisse, soutien aux projets innovants, relations avec les parlementaires cantonaux ou fédéraux par exemple.

Le concept Forêt-Gibier fait actuellement l'objet d'une consultation auprès des milieux concernés. Ce sujet d'importance est sensible car il touche directement la propriété dans diverses régions du canton avec des effets préoccupants sur le long terme, la capacité d'adaptation des forêts au changement climatique notamment. Il est suivi de près par la Forestière et le groupe de travail « commission Cerf de La Forestière » constitué à ce sujet.

Billet du Président (suite)

Une modification de la perception sur la contribution au Fonds du Bois, rebaptisé Promotion Bois Suisse, a été votée à l'assemblée générale de ForêtSuisse. Celle-ci se traduira par une diminution du taux de perception mais s'étendra à l'ensemble des bois coupés. Des courriers ainsi que des soirées d'informations ont d'ores et déjà permis d'informer largement nos membres à ce sujet. La présente assemblée est invitée à se prononcer sur cette modification qui doit permettre de poursuivre et de renforcer la présence, la défense et la promotion du bois dans les milieux politiques et économiques.

Si l'exercice boucle avec un réjouissant bénéfice de CHF 204'646.86, il convient de remarquer que l'activité de négoce de bois est en recul tant en volume (-7'108 m³) qu'au niveau du prix moyen (-CHF 4.40./m³). Il en résulte une baisse du chiffre d'affaires de CHF 1,34 mio (-9,4%) avec une incidence négative sur la marge brute de CHF 73'757.- (-6,8%). Cette tendance à la baisse doit être suivie de près dans le contexte de notre activité principale.

Les résultats de la pépinière ont quant à eux été bouclés avec une hausse du chiffre d'affaires de 30%. Ce résultat est dû à une progression de l'activité ornementale mais aussi et surtout grâce à l'activité du secteur forestier. Nous relevons avec satisfaction que la reprise des activités des pépinières du Gros de Vaud a tenu toutes ses promesses. Elle confirme l'importance de disposer, en Suisse romande, d'une pépinière capable de répondre aux défis environnementaux.

Au travers des mutations climatiques et ses conséquences sur nos forêts, le rôle central de notre coopérative dans le monde forestier vaudois devient toujours plus déterminant. A l'heure où le marché du bois est à la baisse, il convient de rappeler que seule une vision forte et solidaire nous permettra de relever les nombreux défis qui nous attendent à moyen et long terme. Le court terme n'est pas compatible avec le rythme de la forêt !

Bienvenue à l'assemblée générale de La Forestière.

Gilbert Gubler
Président

Personnel d'Echandens

Direction :

M. Didier Wuarchoz

Adresses courriel

dwu@laforestiere.ch

Agents commerciaux :

M. Angelo Ciciulla

aci@laforestiere.ch

M. Rémy Fischer

rfi@laforestiere.ch

M. David Girardon

dgi@laforestiere.ch

M. Jeff Laffely

jla@laforestiere.ch

Coordinateur certification :

M. Christian Favre
Indépendant

fdf-sarl@bluewin.ch

Bureau :

M. Fabio Ferraretto
Responsable administratif

ffe@laforestiere.ch

Mme Nicole Pache
Facturation

npa@laforestiere.ch

Mme Françoise Balducci
Secrétariat

fba@laforestiere.ch

Antenne romande EbS :

M. Richard Golay

golay@energie-bois.ch



De gauche à droite : Mmes et MM. Jeff Laffely, David Girardon, Nicole Pache, Rémy Fischer, Fabio Ferraretto, Didier Wuarchoz. Absents de la photo : Angelo Ciciulla et Richard Golay

Informations générales

Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration de La Forestière s'est réuni à sept reprises durant l'exercice écoulé. Il a notamment traité les points suivants :

- 🌲 Situation du marché
- 🌲 Marche de service
- 🌲 Comptes et budget
- 🌲 Relations avec le DTE
- 🌲 Pépinière de Genolier – Pépinière du Gros-de-Vaud
- 🌲 Relations avec les Groupements forestiers
- 🌲 Promotion du bois suisse – nouveau logo COBS
- 🌲 Fonds du bois – Promotion Bois Suisse
- 🌲 Bois énergie
- 🌲 Péréquation communale
- 🌲 Biodiversité



Informations générales

Membres

Durant l'année écoulée, nous avons enregistré les adhésions suivantes :

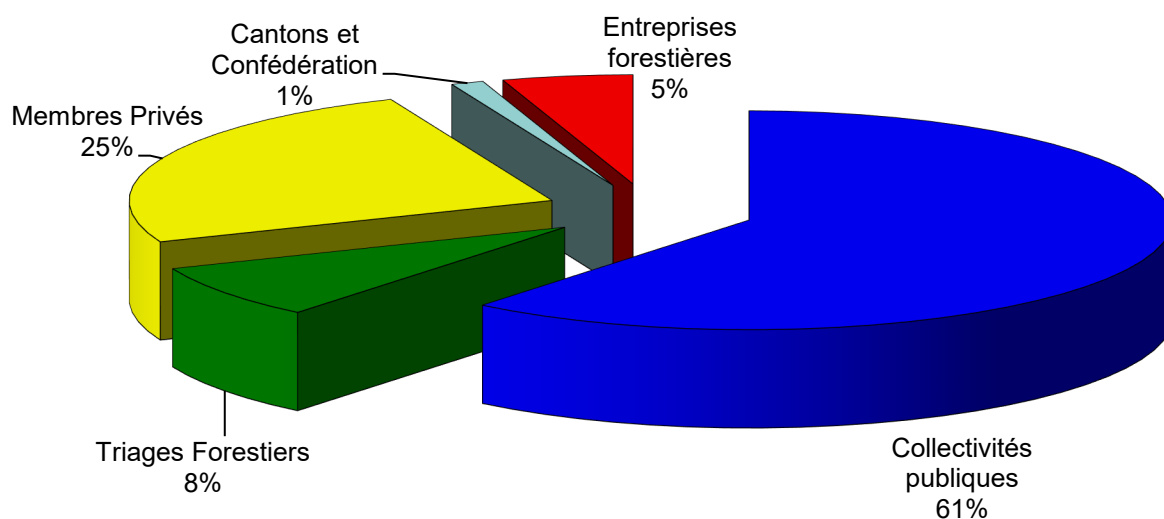
- M. Christophe Hostettler de Montherod

Au niveau des démissions, 4 membres privés nous ont quitté, ainsi que la Commune de Valeyres-sous-Rances.

Au 30 juin 2019, l'état des membres est le suivant :

4 cantons et la Confédération	244 communes et bourgeoisies
100 propriétaires privés	32 triages et groupements
20 entreprises forestières	

La Forestière compte 401 membres



Marché des bois et service de commercialisation

2018-19

En Europe comme en Suisse, le marché des bois ronds est marqué par un engorgement provoqué par les exploitations forcées des bois de chablis suite aux nombreuses calamités : coups de vent, bostryches, sécheresse, bris de neige. Les prix des bois ronds chutent dès les premières tempêtes, ceux des sciages dans la zone Euro commencent à s'éroder dès le deuxième semestre 2018. Les grandes scieries sont forcées d'accompagner le mouvement baissier, et les propriétaires forestiers subissent une baisse marquée des revenus de la vente des bois. Le taux de change Franc-Euro retombe au niveau du printemps 2015.

1. Suisse : Engorgement du marché en toutes régions en 2018

Le marché suisse des bois ronds s'est retrouvé engorgé dès le début de l'été 2018 (voir rapport annuel 2017-18). A partir de là, de nombreuses scieries ont été contraintes de contingenter, voire carrément stopper les livraisons de leurs fournisseurs pendant plusieurs semaines. Le Plateau suisse et l'Est du pays ont été particulièrement touchés, et on y trouvait encore au printemps 2019 des lots de bois de chablis vieux d'un an, et toujours invendus. La statistique fédérale de récolte de bois montre une augmentation de 11% pour 2018 à 5,2 mio. de m³, y compris une augmentation de 14% pour les bois de service.

Dans le canton de Vaud, la Scierie Zahnd s'est aussi retrouvée confrontée à des difficultés de logistique : les bois habituellement acquis afin de compléter son approvisionnement hors du canton, se sont finalement révélés excédentaires suite à la forte hausse des livraisons de ses fournisseurs habituels, en premier rang desquels La Forestière. En conséquence, les propriétaires ont subi de longs retards d'enlèvement des bois, avec à la clé des pertes de qualité. La Scierie s'est toutefois montrée ouverte au dialogue quand les agents de La Forestière ont dû rediscuter les prix de certains décomptes, et il est à relever également qu'elle a pris en charge tous les bois vaudois qui lui étaient annoncés, y compris ceux de moindre qualité.

Tirant les conséquences de cette campagne par trop laborieuse, nous avons décidé d'améliorer la précision de nos annonces de volumes en collaboration avec les gardes forestiers. La leçon à tirer de cet épisode est que le temps est venu pour nous de mieux communiquer quant aux intentions de coupes, même si les imprévus existeront toujours. Mais il faut reconnaître que l'époque où on pouvait effectuer des coupes, petites ou grandes, sans se soucier de la prise en charge des bois par les partenaires en aval de la filière, est définitivement révolue.

L'année 2019 est marquée, dans notre canton comme ailleurs en Europe, par la nécessaire attention portée aux exploitations de bois bostrychés, et par une prudente retenue concernant les coupes de bois frais. A tel point qu'au final, le volume total commercialisé par La Forestière est paradoxalement en diminution.

Marché des bois et service de commercialisation (suite)

2. Un phénomène européen

Cette situation d'offre excédentaire en bois ronds touche en fait toute l'Europe centrale, où la somme des bois de chablis de toutes catégories a atteint plus de 110 millions de m³ en 2018, ce qui représente par endroits la moitié des volumes récoltés annuellement. Outre la prolifération du bostryche, certains effets à retardement se sont même aggravés en 2019, comme celui du dépérissement dû à la sécheresse, à tel point qu'on parle en Allemagne, en France et en Autriche, de situation d'une gravité totalement inédite.

Jusqu'ici plutôt réservés aux grumes de feuillus (chêne et hêtre), les volumes d'exportation de billons de résineux par container vers la Chine ont explosé en 2019, aussi bien au départ d'Allemagne que de France, et même, plus marginalement de Suisse.

3. Impact du changement climatique plus fort et plus rapide qu'anticipé

Phénomène nouveau : le dépérissement dû à la sécheresse. Au sortir de l'hiver 2018-19, le monde forestier se préparait à affronter une saison à nouveau marquée par les attaques de bostryches. Mais dans beaucoup d'endroits de Suisse et d'Europe, c'est une autre mauvaise surprise qui a d'abord fait l'actualité : malgré des précipitations proches de la normale durant le printemps, de nombreux arbres ont dépéri, y compris d'essences jusqu'ici réputées pour leur résistance au manque d'eau. C'est ainsi que hêtres et sapins blancs, deux essences économiquement importantes et largement présentes dans nos forêts, ont été les victimes inattendues des conditions climatiques extrêmes de 2018 : des milliers d'arbres n'ont pas reverdi après le repos hivernal. Le fait est particulièrement inquiétant si l'on sait que ces deux essences indigènes étaient pressenties pour jouer un rôle important dans la configuration des forêts du futur, car on les pensait mieux armées pour supporter les nouvelles conditions climatiques.



Marché des bois et service de commercialisation (suite)

4. Industrie du bois : Période faste pour le marché des sciages en 2018 et 2019

Les fléaux accablant les propriétaires forestiers ont été la cause d'un approvisionnement pléthorique des scieries, même si la qualité des bois ronds ne correspondait pas toujours à leurs souhaits. Au final, les fortes baisses de prix appliquées à l'achat des assortiments de chablis, couplées à un marché des sciages encore relativement robuste, leur a permis de réaliser des marges appréciables. Les scieurs allemands et autrichiens ne s'en cachent d'ailleurs pas. Quant aux Suisses, ils restent discrets sur cette question ; on saura juste qu'ils ont augmenté leur volume de 4,5% à 1'860'000 m³, ce qui reste toutefois en-dessous de la moyenne des années 2014 à 2016.



Panneaux massifs contrecollés ou CLT - crédit photographique : Holzkurier

Cependant, la bonne santé du marché des sciages européens a commencé à montrer des signes de ralentissement en 2019, comme en Allemagne, où les prix ont perdu environ 10 à 15% de leur valeur en l'espace d'une année. Point positif, les volumes sont restés longtemps solides, notamment à l'exportation. Mais ici aussi, les perspectives montrent maintenant une baisse sur fond de ralentissement de l'économie mondiale.

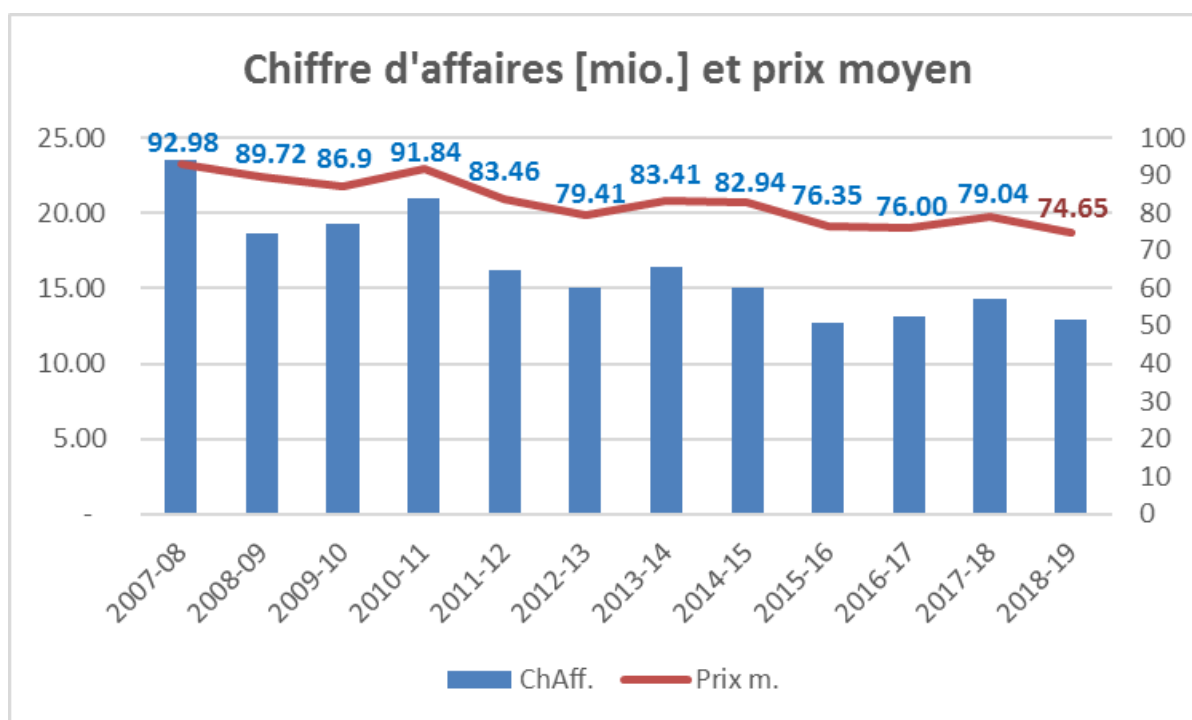
5. Feuillus

Dans le feuillu, on a vu sur la fin du premier semestre 2019, les prix des **chênes** se stabiliser sous l'effet d'une baisse de vigueur des achats chinois, la guerre commerciale entre ce pays et les USA n'y étant apparemment pas étrangère. Ce tassement pourrait se confirmer à l'automne, voire se transformer en inversion de tendance. Le marché du **hêtre** quant à lui renoue avec le manque de visibilité, l'impact des grandes quantités de hêtres dépérissants dans toute l'Europe centrale étant encore difficile à appréhender avec clarté.

Marché des bois et service de commercialisation (suite)

6. Situation des résineux à l'automne 2019 en Suisse

Le marché évolue toujours dans un contexte de déséquilibre entre offre et demande en bois ronds, avec une pression accrue de l'import, aggravée par un regain de force du Franc. Même les prix des résineux frais sont maintenant remis en question, et plusieurs scieries de taille industrielle ont annoncé des baisses sur les qualités B et surtout C et D. Cette dernière classe sert à produire les bois de moindre qualité dits d'emballage, dont le marché européen est littéralement inondé.



Graphique 1 - Alors que le volume s'est maintenu à un niveau comparable à l'année passée jusqu'à fin 2018, il a fortement chuté au deuxième trimestre 2019. Quant au prix moyen, il a cédé très tôt CHF 3.-, pour finir avec une baisse de CHF 4.39 au cumul annuel.

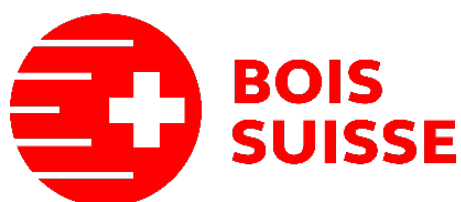
Point positif, les scieries de tailles moyennes desservant un marché régional sont fortement demandeuses en bois frais d'origine suisse. Elles démontrent ainsi le dynamisme d'un secteur avec lequel nous entretenons des liens étroits.

Activités associatives

Le COBS devient *Label Bois Suisse* et adopte un logo rafraîchi

Marketing Bois suisse, l'organisation propriétaire du nouveau Label Bois suisse, a souhaité apporter plusieurs modifications à l'ancien COBS, le certificat d'origine :

- Ajouter le nom « Suisse » au logo lui-même.
- Passer d'un acronyme peu parlant pour les non-initiés (COBS), à un véritable label.
- Revoir le règlement d'utilisation afin d'augmenter la visibilité du label ■



Alternative au traitement des bois : La Forestière teste un filet de protection

Durant la belle saison, les piles de bois entreposées en forêt subissent les attaques de plusieurs espèces d'insectes qui y creusent des galeries parfois profondes de plusieurs centimètres, provoquant une perte de valeur des bois. Le mode de protection couramment utilisé est l'aspersion de ces piles, toutes précautions prises, avec un produit de traitement insecticide homologué en Suisse pour cet usage.

Cette pratique est cependant remise en question, que ce soit par les règles de la certification FSC ® (la Suisse est au bénéfice encore pour une année d'une suspension de l'interdiction de traiter), ou par choix du propriétaire. Afin de contribuer à la recherche d'alternatives, La Forestière a organisé une démonstration en coopération avec la firme Bayer afin de présenter son filet insecticide *Storanet*®.



La durée de vie totale du filet est limitée à 6 mois, en une ou plusieurs utilisations. Selon plusieurs participants, l'usage de tels filets pourrait effectivement être une alternative au traitement par aspersion, à condition de prévoir plus d'une utilisation par filet ■

Activités associatives

Certification FSC ®: la nouvelle politique mondiale en matière de pesticides est publiée

La nouvelle politique mondiale a été adoptée par le FSC international en mai 2019. Elle met l'accent sur l'analyse du risque environnemental et social avant toute utilisation de pesticide. Il appartient toutefois à chaque pays d'intégrer cette nouvelle exigence dans son propre standard. Rappelons que le seul type de pesticide actuellement autorisé en Suisse concerne les insecticides destinés à préserver les bois abattus, et que le total de matière active utilisée à cet effet représente seulement 700 kg par an. De par le monde des forêts certifiées FSC ®, ce sont insecticides, raticides et herbicides qui sont utilisés, parfois en grandes quantités, dans des forêts portant le même label qu'en Suisse ■

CCT suisse du personnel forestier : arrêt (momentané ?) de l'aventure

Depuis maintenant deux ans, La Forestière, par son président et son directeur, fait partie du comité chargé d'élaborer une CCT pour le personnel forestier vaudois. Ce projet progresse dans un bon état d'esprit, et une version finale du texte pourrait voir le jour en 2020 avant d'être soumis à l'approbation des associations constituant les deux parties.

Une démarche identique au niveau suisse a démarré parallèlement, avec la participation de représentants du comité de projet de CCT vaudoise. A la surprise générale, l'assemblée générale extraordinaire de l'association suisse des entrepreneurs forestiers du 14 avril 2019 a désavoué son comité et mis un terme à l'aventure, du moins pour le moment. Le projet de CCT suisse pour le personnel forestier est donc gelé pour le moment ■



Activités associatives

Biodiversité en Suisse : La *Vogelwarte* attribue une bonne note à la forêt

Dans son rapport « Etat de l'avifaune en Suisse » publié en janvier 2019, la Station ornithologique suisse de Sempach, alias la *Vogelwarte*, attribue globalement une bonne note aux forêts suisses. Cette institution de référence en matière d'étude et de protection de la gent ailée de notre pays, estime que « le bilan est globalement positif pour les oiseaux vivant en forêt », relevant que leurs effectifs ont progressé d'environ 20% depuis 1990.

Il attribue cette évolution positive à l'augmentation de la surface totale de forêts de 7% et au changement des pratiques sylvicoles, notamment : le rajeunissement naturel et conforme à la station, la hausse du bois mort, et la baisse des surfaces de pessières régulières intensives.



Tout n'est pas rose cependant, et le même rapport indique les points à améliorer ainsi que les menaces à écarter: lisières à renaturer, dérangements croissants de la part du public et des engins forestiers, entre autres. Selon lui, il faut veiller à ce que l'essor du bois-énergie ne constitue pas une menace pour la quantité de bois mort, facteur important de promotion de la biodiversité ■

Activités associatives

Promotion Bois Suisse (ancien Fonds suisse du Bois)

La réforme du mode de financement de Promotion Bois Suisse a franchi une étape décisive le 28 juin dernier, avec l'adoption par l'Assemblée des Délégués de ForêtSuisse, du nouveau mode de prélèvement de la contribution au Fonds : elle a décidé que dorénavant, un écot de **50 centimes sera prélevé par mètre cube de bois récolté, tous assortiments confondus.**

Répondant à la demande de certaines associations cantonales, le Comité de ForêtSuisse a en outre accepté de reporter d'un an le passage au nouveau système, soit au 1^{er} janvier 2021.

Dans le Canton de Vaud, qui applique son propre système avec un tarif moins élevé, c'est la Fondation du **Fonds Vaudois du Bois**, qui décidera du montant et des modalités de la perception, après consultation des principaux intéressés, les propriétaires forestiers ■



Le nouveau nom et la nouvelle identité visuelle du Fonds du Bois Suisse



ForêtSuisse

Lors de l'année sous rapport, ForêtSuisse s'est impliquée, entre autres, dans les thèmes suivants :

- Réforme du mode de financement de Promotion Bois Suisse
- Participation active au comité de Marketing Bois Suisse, l'organe de promotion du bois suisse et détenteur du Label Bois suisse.
- Fonction de puits de carbone de la forêt : Daniel Fässler, en tant que membre de la CEATE, la commission de l'environnement du Conseil des Etats, a pu faire corriger un article de la loi sur le CO₂ actuellement en révision. Il s'agit précisément de l'article excluant la « séquestration biologique » de carbone des contrats échangeables sur le marché obligataire. Si cette modification est maintenue jusqu'à l'acceptation finale de la nouvelle loi, les propriétaires forestiers suisses pourront enfin faire valoir la captation de carbone de leurs forêts dans des programmes officiels d'émission de certificats de CO₂, et commercialiser ces derniers.
- Développement et mise sur le marché de SylvaMet, logiciel embarqué de gestion forestière.
- Projets tels que : Guide sur les lignes (électriques) et conduites en forêt, Cours pour autorités responsables de forêts, etc...
- Participation aux initiatives telles que : Publication du guide « savoir-vivre en forêt », campagne Woodvetia, publication avec l'OFEV de l'analyse « les propriétaires forestiers en Suisse », projet pilote de valorisation des puits de CO₂ en forêt avec l'association des propriétaires de forêts soleurois, élaboration d'un guide d'estimation des forêts avec la Société forestière suisse ■

Activités associatives

La Forestière rejoint l'association « Forêt et protection du climat Suisse »

Le 7 mai 2019 à Soleure, La Forestière rejoignait, le jour de sa fondation, l'association Forêt et protection du climat Suisse. Cette dernière a pour mission d'encourager la commercialisation de certificats de CO₂ afin de valoriser la prestation de la forêt dans le captage et le stockage de ce gaz à effet de serre.

Des travaux préparatoires de deux ans ont été nécessaires afin de faire homologuer par la Confédération la méthode de calcul du CO₂ séquestré par la croissance des arbres.

Pas un encouragement à ne plus exploiter les forêts, au contraire ! la méthode dont il est question est basée sur des courbes d'évolution future du stock sur pied, et des inventaires conduits à intervalles réguliers. A partir de là, on démontre que la forêt, tout en étant exploitée durablement, parvient à stocker une certaine quantité de carbone par rapport à l'évolution du stock sur pied prévue initialement. Les certificats obtenus sont commercialisables pour le moment sur le marché volontaire uniquement, car la Loi sur le CO₂ exclut actuellement la séquestration biologique de carbone du marché obligataire (celui, plus lucratif, où s'échangent les certificats jouissant de l'accréditation des états). Or, cette loi est justement en révision. Affaire à suivre... ■

Programme de promotion de la filière bois régionale

Ce programme, né du regroupement stratégique et de l'engagement de huit acteurs clés du secteur bois, tant organismes régionaux qu'organisations professionnelles, vise le renforcement, la promotion et le développement durable de cette filière spécialisée.

Ses lignes d'action sont :

- **agir sur la demande**, en offrant notamment des conseils techniques pour les maîtres d'ouvrage institutionnels ou privés, l'organisation de séances d'information et la participation à diverses manifestations ainsi que le soutien à la labellisation d'objets « label bois Suisse », successeur du COBS.
- **agir sur l'offre**, en développant l'offre quantitative, par l'appui sous diverses formes aux entreprises spécialisées dans le bois.
- **agir sur le contexte**, en recherchant l'amélioration des conditions-cadre en intervenant au niveau du développement territorial et de la politique.

Le programme est supervisé par une Assemblée des partenaires présidée par M. Gilbert Gubler, président de La Forestière, tandis que le poste de coordinatrice est assuré au quotidien par Mme Christiane Maillefer.

Activités associatives

Programme de promotion de la filière bois régionale (suite)

Trois commissions techniques issues des organisations participantes sont chargées d'épauler la Coordinatrice dans trois domaines principaux que sont :

- promotion et information,
- soutien aux entreprises et formation-innovation
- instruments politiques et développement territorial



Atouts du bois suisse COBS Acteurs de la filière Objets emblématiques



Pour son financement, le programme de promotion de la filière bois régionale bénéficie d'un soutien important du canton à hauteur de CHF 840'000.- pour 4 ans.

En termes d'actions concrètes, l'année a été jalonnée par deux rendez-vous du bois en automne 2018, le lancement de la deuxième étape de l'analyse des besoins fonciers de la filière bois dans l'Ouest vaudois, ainsi que par l'octroi de plusieurs actions de soutien aux entreprises.

Compte tenu de l'importance du rôle qu'elles tiennent en tant que maîtres d'ouvrages, les collectivités publiques ont fait l'objet d'une attention particulière. Elles ont ainsi bénéficié d'un service de conseils techniques focalisés sur leurs démarches liées à des projets de construction, et leurs élus ont pu s'informer sur la mise en œuvre du bois suisse à l'occasion de l'assemblée générale 2019 de l'UCV à Cossonay ■

Activités associatives

Groupe Vaud Plaquettes Bois-énergie

Le VPBE est maintenant une commission intégrée à la Forestière pour les questions de bois-énergie d'origine forestière. Au cours de l'année écoulée, il a finalisé la publication de contrats-type de fournitures de plaquettes. Ces documents ont été postés en libre accès sur le site Internet de La Forestière.



Signe probant de son utilité au sein de la filière, le Groupe s'est vu charger par la DGE de contribuer à l'optimisation de la production des plaquettes forestières, et à la promotion de cette précieuse source d'énergie renouvelable sur le territoire cantonal ■



Activités associatives



Antenne romande d'Energie-bois Suisse

A la toute fin juin 2018, l'antenne romande d'Energie-bois Suisse (EbS) a été invitée par l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) pour présenter le bois-énergie en Suisse et son application dans l'industrie. L'intérêt manifesté par le groupe d'industriels présents a révélé le potentiel important de développement du bois-énergie dans ce secteur.

La réalisation de réseaux thermiques communaux chauffant avec des plaquettes forestières a permis le renouveau du bois-énergie en Suisse. Dans nos régions, ce potentiel reste très important. Deux séances d'information destinées aux édiles ont été organisées en novembre 2018 avec pour titre «Les centrales de chauffage au bois : une solution gagnante pour la transition énergétique ». Autant à Broc qu'à Genolier, la participation a été très satisfaisante avec plus de 30 municipaux et chefs de service chaque fois.

Dans le rapport précédent, il avait été annoncé la réalisation par l'antenne romande d'une étude avec pour thème la technique de couverture des piles de bois rond en forêt pour favoriser le séchage du bois. Le rapport est paru en février 2019 et a été largement diffusé. 40 échantillons de plaquettes ont été prélevés entre octobre 2017 et mai 2018 à partir de piles couvertes et non-couvertes dans la région de Charmey. Les échantillons analysés par la centrale de Zurich, ont montré une diminution moyenne de 4 points en pourcentage de la teneur en eau (de 45% à 41%). Cela justifie techniquement et économiquement l'emploi de cette méthode dans une région comme la Gruyère, fortement soumise aux chutes de neige.

Energie-bois Suisse était présent à Habitat et Jardin 2019 avec un stand bien situé dans la halle relative aux solutions énergétiques.

Le 4 avril, en partenariat avec l'association Biomasse suisse active dans la promotion des installations de biogaz, une séance d'échange d'expériences a été organisé à Lignerolle avec pour thème le séchage du bois avec la chaleur résiduelle des installations de biogaz.

Le 27 juin s'est déroulé à Zurich la 40ème assemblée générale de l'association Energie-bois Suisse.

L'antenne romande d'EbS a activement participé aux réunions du Groupe Vaud plaquettes bois-énergie, organe particulièrement utile pour la promotion du bois-énergie dans le Canton de Vaud.

L'ensemble des présentations des événements cités sont consultables sur le site d'EbS, rubrique "actualités/dossiers-de-conférences".

Bilan global de l'activité 2018/2019

Durant la période courant de juillet 2018 à juin 2019, la Pépinière a bénéficié de conditions climatiques exceptionnelles, avec relativement peu de pluies et de neige et pratiquement pas de gel.

Par ailleurs, le portefeuille des clients fidèles a répondu présent durant cet exercice accompagné d'investissements conséquents dans leurs domaines privés.

Enfin, l'équipe de la Pépinière, largement renouvelée depuis plus d'un an, s'est montrée particulièrement efficace au niveau de l'arrachage et des travaux de cultures. Une bonne logistique au niveau des livraisons effectuées par nos propres véhicules ont permis de satisfaire notre clientèle de manière régulière.

La reprise de l'activité forestière et de la base clientèle des Pépinières du Gros-de-Vaud a été couronnée de succès. Le taux de retour de cette clientèle dépasse les 70 % et a permis à la Pépinière de Genolier de pratiquement doubler sa part de forestier dans l'activité globale.

La conjonction de tous ces facteurs favorables a permis d'atteindre un résultat que l'on peut qualifier d'historique et qui se retrouve dans les résultats financiers commentés plus loin dans le présent rapport d'activité ... ■



M. François Blondel, chef de culture

Pépinière de Genolier (suite)

Personnel

M. François Blondel, responsable de la pépinière

Mme Véronique Quel, secrétaire commerciale

M. François Gousseaud, chef de culture

M. Christian Maugery, employé pépiniériste (plantes en containers)

M. Fatmir Selimi, employé pépiniériste (forestier et buissons indigènes)

M. Mickaël Regad, chauffeur-livreur en pépinière

M. Maxime Bégat, employé pépiniériste polyvalent

M. Sébastien Laas, employé pépiniériste polyvalent



Pépinière de Genolier (suite)

Activité forestière

Il y a eu un important travail de transfert des stocks et d'une partie du matériel d'exploitation des Pépinières du Gros-de-Vaud vers le site de Genolier.

En outre, nous avons massivement augmenté les récoltes de semences locales, avec une extension des surfaces de culture, de semis et de repiquage. Nous avons également étendu le nombre de buissons sauvages cultivés en containers.

Activité Ornement

La clientèle provenant des paysagistes assure une activité de base régulière et appréciable, ainsi que la réalisation de gros chantiers avec de beaux projets de végétalisation.

Activité truffière

Il y a eu un léger fléchissement dans les nouvelles réalisations. L'entrée en production de plus en plus importante de vergers plantés précédemment devrait dynamiser la filière cet automne

Investissements

Nous avons fait l'acquisition d'un tracteur Landini d'occasion, relativement récent, d'un véhicule de livraison de type fourgon, également d'occasion récent, ainsi que l'automatisation de l'arrosage de la zone de containers.



Culture de buissons sauvages



Le site internet de la Pépinière de Genolier répond à toutes vos questions !

www.pepinieredegenolier.ch

Tél. : +41(0)22 366 14 80 - Fax : +41(0)22 366 15 75

E-mail : pepiniere.genolier@laforestiere.ch

Rabais pour les membres de La Forestière !



société coopérative de propriétaires et exploitants forestiers

Route de la Chocolatière 26 - CP 129 - CH-1026 ECHANDENS

Tél. +41 (0)21 706 50 20 - Fax +41 (0)21 706 50 29

Courriel :

info@laforestiere.ch

Site Internet :

www.laforestiere.ch

Listes de cubages :

cubages@laforestiere.ch